



FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Assemblée Générale du 26 Avril 2022 en Mairie de Lestrem

Présents :

Les adhérents de la section de Béthune 3-4 : Marc Willemant, Bernard Pruvost (F), Pascal Dacquembronne, Bernard Pruvost (Labourse), Francis Wattrelot, Christian Molleda, René Selliez, Mr Francis Pruvost, Marie-France Dautriche, Marie-Catherine Motte, et Béatrice Kwasnik.

Les membres du bureau de l'UD 62 : Roger Goulois.

Les élus : Mr Jacques Hurlus, Maire, Mme Anne Hiel, Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et la restauration.

Absent(e)s excusé(e)s :

Mr Michel François, Mr Bernard Leroy, Romain Hecquefeuille, Aimable Caboche, Mme Nadine Lefebvre, Marylène Pruvost (Labourse), Julie Auguet, Géraldine Leroux,

MM. Bernard Mortagne, Jean-Roger Maccagnan. Jean-Luc Codron,

Mr Laurent Carton, Inspecteur de l'Éducation Nationale de Béthune4.

Je tiens à remercier toutes les personnes ici présentes et saluons les présences d'une nouvelle adhérente Julie Auguet de Beuvry et Messieurs Aimable Caboche et Christian Molleda qui viennent du secteur de Noeux les Mines. Soyez les biens venus.

Nous remercions Monsieur Jacques Hurlus, Maire de nous accueillir en mettant gracieusement cette salle à notre disposition mais qu'il sait écouter, agir pour le bien être des élèves de sa commune, Mme Hiel, Adjointe en charges des affaires scolaires qui est toujours présente aux Conseils d'écoles qui note les doléances des enseignants et parents d'élèves afin qu'enseignants et élèves travaillent dans les meilleurs conditions possibles.

Je vous rappelle l'ordre du jour de ce mardi 26 avril 2022 :

- Approbation du compte-rendu de l'A.G. du 5 Octobre 2021 à Sailly Labourse.
- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activités par le Secrétaire.
- Rapport de gestion par le Trésorier.
- Présentation du budget prévisionnel 2022 par le Trésorier.
- Fixation de la cotisation 2022.

- Modification des listes des collègues « aux conseils d'écoles » et « visites annuelles ».
- Présentation du site.
- Questions diverses.

Nous quittons la mairie pour se rendre à l'école maternelle Henri Cousin.

Rapport Moral du Président :

Ce matin, j'ai beaucoup de plaisirs de vous retrouver et je remercie chacun(e) d'entre-vous de votre présence dans les écoles.

Vous avez tous reçu par mail les documents suivants :

- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 Octobre 2021.
- Le rapport financier et le budget prévisionnel.

Vous les trouverez sur le site dden62 à la rubrique « Actualités ».

Pour la première fois, après ces 2 années difficiles à cause de la pandémie, nous nous sommes réunis le 5 Octobre 2021 à Sailly Labourse.

J'avais annoncé que s'il y avait des améliorations sur la pandémie, le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement passe du niveau 2 au niveau 1.

C'est une bonne nouvelle du gouvernement, à partir du 15 Mars, nous passons au protocole de niveau 1. C'est-à-dire : plus de masque pour les activités sportives, plus de limitation de brassage entre élèves ou sorties scolaires. Le masque reste obligatoire dans le bus scolaire.

Hélas ! après les vacances de Février pour notre zone, le nombre de contaminations a de nouveau augmenté au cours du mois de mars chez les élèves.

L'espoir est de permettre aux élèves de participer aux différentes actions menées par le corps enseignant d'ici la fin de l'année scolaire.

Concernant les nouveautés du Ministre de l'Education Nationale, une circulaire de rentrée 2021, publiée au BO du 24 Juin 2021, *souhaite que toutes les écoles mettent en place un plan de continuité pédagogique*. Ce plan doit comporter un volet organisationnel, un volet pédagogique et un volet numérique.

Le Ministre pense qu'il est indispensable durant les premiers mois de l'année scolaire de donner la priorité à la lecture, poursuivre le redressement du niveau en mathématiques et renforcer l'activité physique.

En effet, les évaluations pour les classes de CP, annulées en janvier en raison de la crise sanitaire, sont reportées pour la zone B du 28 Février au 11 Mars.

Ces évaluations permettent aux professeurs de déceler les fragilités particulières chez les élèves. Les résultats devraient être connus vers la mi-mai.

Je reviens sur la priorité à la lecture :

La lecture a été déclarée le 25 juin, grande cause nationale par le Président de la République. Pendant 1 an, jusqu'à l'été 2022, des initiatives destinées à favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture à tous les âges sont menées.

La confirmation de la baisse de la lecture chez les jeunes sont menées en faveur du livre et de la lecture depuis 2017 ou avant du CP au CE1, concerne le quart d'heure lecture, le plan bibliothèque d'école, la distribution aux CM2 des Fables de la Fontaine, le soutien à l'association « lire et faire lire » seront amplifiés.

Concernant lire et faire lire : la section de Beuvry délivre gratuitement aux élèves de CM2 des livres aux écoles participantes. (Beuvry : Camus et Chenier, Festubert, Labourse, Verquigneul et Saily Labourse).

A l'occasion des visites d'écoles ou de conseils d'écoles, vous pouvez proposer ces informations :

- *L'A.P.Q. à l'école : Activité Physique Quotidienne.*

Pour bien apprendre, l'Education Nationale s'engage en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche « école promotrice santé » qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école.

Pour rappel, il y a nécessité d'assurer 3 heures d'EPS à l'école élémentaire. Il est donc préconisé de développer 30 minutes d'activité physique les jours où l'enseignement de l'EPS n'est pas programmé.

Cette activité vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec les pratiques ludiques.

D'ici juin 2022, grâce à Paris 2024, 100% des écoles qui s'engagent dans la démarche bénéficieront d'un kit pédagogique avec du matériel sportif simple pour mettre en place leurs activités, (une tenue sportive n'est pas nécessaire).

Vous pouvez consulter la plateforme « génération paris 2024 ».

Autre proposition : *le dispositif « petits déjeuners »*. Il est sollicité par le Ministère chargé de l'éducation nationale et propose l'aide de l'état de 1.30 € par petit déjeuner, du cours préparatoire au cours moyen. De plus en partenariat avec la municipalité, des partenaires peuvent renforcer l'encadrement du matin (le service civique, CCAS etc..).

Se renseigner sur le site education.gouv.fr

Concernant les capteurs de CO2 : Le ministère de l'éducation nationale a accepté de réévaluer les aides à l'acquisition à l'achat de capteurs de CO2. Ainsi, chaque collectivité pourra disposer d'une subvention de 8 € par élève. Auparavant l'aide était de 2 €. La date limite de dépôt des dossiers le 30 avril prochain.

Le 9 décembre : journée de la laïcité :

Je vous rappelle que toutes les écoles, célèbrent cette journée par la lecture de la chartre de la laïcité affichée dans chaque classe et proposer de mettre à la disposition le diaporama de l'Union Nationale DDEN sur « la Laïcité ».

Il suffit de nous le demander.

Conseils d'écoles :

Depuis 2019, vous avez la possibilité de faire savoir auprès des parents d'élèves, des élus et du personnel enseignant le rôle du DDEN lors de la visite de l'école. Pour cela, vous demandez au directeur ou directrice d'école de la mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Afin de connaître notre rôle au sein de l'école, vous pouvez distribuer le dépliant dden auprès des parents d'élèves lors du 1^{er} conseil d'école.

Je rappelle que le dden ne formule pas d'appréciation sur les méthodes et sur l'organisation pédagogique de l'école, par contre, il est à l'écoute du personnel enseignant pour les petits travaux de la vie quotidienne dans les bâtiments pour une école toujours plus accueillante et efficace.

Vous pouvez consulter auprès de la commune les projets de construction, d'aménagement et d'équipement de locaux, mais aussi sur l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires.

Défi lecture :

Lorsqu'il y a un défi lecture organisé par l'institutrice de l'école, une remise de livres auprès des élèves a lieu dans la classe de CM2 avec la participation du DDEN rattaché à l'école.

Je remercie chaque adhérent de sa participation aux différentes manifestations prévues dans les écoles et de votre présence assidue aux conseils et visites annuelles d'écoles.

Subventions de notre section auprès des Municipalités :

Chaque année, nous déposons auprès de la municipalité qui nous subventionne un dossier complet comprenant le compte rendu de l'AG, des finances et projets. Nous les remercions vivement, (voir liste des communes au bilan financier joint).

Cette subvention est utilisée pour soutenir les projets présentés par les enseignants des écoles qui en font la demande. Exemple l'achat d'un appareil qui permet aux 2-7 ans d'écouter les histoires de leurs livres préférés, de donner le goût à la lecture son nom : Bookinou . Cet appareil a reçu le soutien de l'Education nationale, mais aussi de livres etc..

Nous tenons à remercier vivement les élus de nous verser cette subvention et permet de la reverser auprès des écoles.

Concours des écoles fleuries et jardineries :

L'Union Départementale 62 et l'OCCE organisent chaque année le concours des écoles fleuries. Diverses écoles y participent. En début de la rentrée scolaire, chaque établissement reçoit de l'OCCE un dossier à remplir pour y concourir. L'aide est apportée souvent par la mairie pour préparer les jardins potagers et le travail se fait après en coordination avec les élèves et les enseignants. Un jury passe pour juger du travail fait et en juin une remise de chèques par l'Union Départementale 62 de 55 € et par l'OCCE de 75 € a lieu dans une commune avec la participation du DDEN de l'école, d'élus, enseignants..

La formation des nouveaux adhérents :

Une formation a eu lieu en Février 2022 l'après-midi au lycée Malraux à Béthune. Comme beaucoup de nouveaux adhérents sont salariés ne sont pas venus, l'Union Départementale 62 prévoit une nouvelle cession pour eux prochainement.

Pour notre secteur : Béatrice, Marie-Catherine et Pascal.

Changement administratif des écoles à Beuvry :

Comme vous le savez, la difficulté qui va apparaître dans les années à venir est sans aucun doute, vu la baisse de la natalité depuis des années, la diminution des effectifs. Le nombre d'élèves scolarisés va diminuer fortement. 1000 élèves en moins dans le Pas-de-Calais depuis quelques années et 15000 pour les prochaines années.

Pour la rentrée 2022, c'est précisément 3477 élèves que perd notre département. C'est énorme.

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2021, l' IEN de Béthune 3, la Municipalité et les parents d'élèves de Beuvry ont décidé par conseils d'écoles de regrouper la classe de l'école maternelle La Fontaine et de l'incorporer à l'école maternelle Léo Lagrange. L'école maternelle Léo Lagrange a incorporée sa classe de CP à l'école La Fontaine.

L'intitulé de l'école maternelle Léo Lagrange ne change pas. Celui de La Fontaine est devenu école élémentaire au lieu d'école primaire.

Scolarisation et soutien à l'apprentissage du français aux enfants ukrainiens :

Aller à l'école est un droit pour tous les enfants français et étrangers qui vivent ou rrivent en France. En France, **l'école publique est gratuite et l'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons âgés de 3 à 16 ans**. Tout jeune de 16 à 18 ans sans école, ni formation, ni emploi est accompagné pour trouver des solutions de retour à l'école ou d'accès à la qualification ou à l'emploi.

La scolarisation des enfants se fait très rapidement, parce que spontanément les gens qui accueillent les familles vont se tourner vers les écoles pour envisager la scolarisation.

Pour les enfants, c'est bénéfique de se retrouver dans une atmosphère scolaire. il y a un côté rassurant après ce qu'ils ont vécu.

Près de 7000 élèves en France sont accueillis dans les écoles.

Pour l'académie de Lille au 1^{er} Avril 2022 :

238 élèves soit 19 % en maternelle, 43 % en élémentaire, 30 % au collège et 5 % au lycée.

Question : A la prochaine rentrée scolaire de septembre 2022, devra – t-on comptabiliser les enfants ukrainiens dans les effectifs de l'école ?

J'avais invité Mr l'inspecteur de Béthune4 pour plus d'informations. Malheureusement, il est absent.

Le Conseil d'Administration de la CNAF s'engage sur la gratuité des frais d'accueil en crèche des enfants ukrainiens arrivés en France.

Réunions du président de Béthune3 et 4 à l'U.D 62 :

Siégeant en qualité de membre du bureau et du Conseil d'Administration à l'Union Départementale du Pas de Calais pour 4 ans avec mes collègues : Michel François, Bernard Pruvost, Pascal Dacquembronne et Géraldine Leroux. Je vous en donne lecture :

Mardi 12 Octobre 2021 : Réunion de bureau au siège à Béthune. L'ordre du jour : les arrêtés de nominations. Election des parents d'élèves au conseil d'école. Les formations à venir. Points financiers. Congrès d'Obernai et le 4 pages.

Mardi 19 Octobre 2021 : Réunion par zoom sur les formations.

Jeudi 23 Novembre 2021 : Réunion du Conseil d'Administration au lycée Vauban à Aire sur la Lys. Ordre du jour : Installation du nouveau Conseil d'Administration. Election du bureau départemental. Point sur les finances. La vie Nationale et la vie Départementale.

Jeudi 16 décembre 2021 : Réunion de bureau à Verquin. Ordre du jour : Répartition des rôles au sein des diverses fonctions (Trésorier, secrétaire). Redécoupage départemental des coordonnateurs de bassin. Point sur les cotisations. Les projets en cours (écoles fleuries, se construire citoyen). Formation des nouveaux. Le 4 pages à distribuer début janvier 2022. Rapport violence. Vœux 2022.

Mardi 1^{er} Février 2022 : Réunion de bureau en mairie de Mametz. Ordre du jour : Point sur les demandes de subventions FDVA et départementale. Préparation du prochain CA du 24 Février. Choix des dossiers à subventionner. A.G. à Béthune le samedi 26 Mars.

Jeudi 24 Février 2022 au collège Blaise Pascal à Mazingarbe. Conseil d'Administration. A l'ordre du jour : La carte scolaire pour la rentrée. Point sur les finances. La vie départementale et la vie Nationale.

Samedi 26 Mars 2022 : Assemblée Générale de l'UD du Pas-de-Calais à la Charité à Béthune. Ordre du jour : Approbation du PV de l'AG du 8 avril 2021. Rapport moral par le Président. Rapport d'activités par le secrétaire général. Rapport de la gestion financière par le trésorier. Présentation du budget 2022. Montant de la cotisation départementale 2022.

Vendredi 22 Avril 2022 : Réunion de bureau à Béthune. Ordre du jour : La formation. Les nouveaux dden. Les instances nationales. Enquête sur la violence à l'école. L'évaluation des écoles.

Conférence sur la laïcité à Béthune :

Le mercredi 8 avril 2022. Je me suis rendu comme dden à la conférence sur la laïcité. Les différents organismes religieux sont présents et avec le Président de la Ligue de l'Enseignement..

Réunion le mercredi 23 Mars 2022 salle Leclercq à Beuvry :

Cette réunion organisée par la Municipalité de Beuvry avait comme ordre du jour : Nos quartiers d'été des samedi 9 et dimanche 10 Juillet 2022. Toutes les associations beuvrygeoises sont invitées. Nous étions 7 sur plus de 100 associations.

Pour terminer, continuons de garantir la laïcité, moteur de notre fonctionnement et à nous investir pour la réussite de nos élèves dans une école où il fait bon vivre ensemble.

Merci de m'avoir écouté.

Rapport d'activités du Secrétaire :

Cette année encore n'a pas été facile à vivre à cause de tous les problèmes liés au Covid. Les écoles ont été gravement touchées par le phénomène par les élèves bien entendu mais aussi par le personnel qui travaille dans ces écoles (qu'il soit communal ou EN). Nos activités ont également été impactées par le Covid. Qui n'a pas entendu au téléphone un collègue DDEN l'appelant pour lui demander de le remplacer à un conseil d'école ? Conseil d'école qui se déroulait parfois en visio-conférence quand cela était possible ou en présentiel en s'entourant de mille précautions. Il n'aurait pas fallu qu'un cas de covid soit déclaré à la suite d'une réunion de conseil d'école... Dans nos instances départementales c'était aussi parfois difficile de se rencontrer. Là aussi, il fallait être très prudents surtout qu'une majorité d'entre nous est arrivé à un âge que je ne qualifierai pas de canonique mais bien avancé quand même. Alors c'était des Conseils d'administration restreints et des assemblées générales en visio là aussi. Enfin, tout cela pour vous rappeler que nous avons vécu des moments difficiles et que certaines visites d'écoles ont été reportées, ajournées et parfois même annulées purement et simplement tout comme certains exercices de sécurité qui font partie du panel rituel des rentrées scolaires (PPMS, exercices d'alerte incendie, exercices d'alerte attentat) car comme il ne fallait pas faire de brassage avec les élèves des différentes classes de l'école, on évitait de les regrouper dans un même préau ou dans un même local qu'il ne fallait surtout pas calfeutrer. Les directeurs et directrices d'école étaient contraints de faire un pointage minutieux des élèves contaminés à chaque entrée dans l'école et de tenir une comptabilité des cas suivant qu'ils étaient testés positifs ou négatifs et depuis combien de temps l'avaient-ils été. Enfin, un travail qui n'avait plus rien à voir avec l'enseignement et la pédagogie. Ils en ont quand même vécu des moments difficiles et on peut les remercier pour le sérieux qu'ils ont apporté à cette nouvelle tâche qui n'a jamais fait partie de leur formation de professeurs des écoles

Puisqu'on parle de formation, la transition est toute trouvée pour parler de la nôtre, celle des DDEN. Après un passage à vide de quelques années cette formation a pu avoir lieu cette année au mois de janvier mais là aussi des perturbations sont survenues à cause du covid, certains nouveaux DDEN ne pouvant pas en bénéficier parce qu'ils étaient cas contact ou touchés eux-mêmes par la maladie.

Après ce tableau un peu tristounet de nos activités, je vais vous présenter la synthèse de ce que vous avez réussi le mieux en ce début d'année : je veux parler des visites d'écoles lorsqu'elles ont pu avoir lieu.

Circonscription de Béthune 3. IEN Mme Taffin.

Circonscription de Béthune 4. IEN M. Carton.

Ecole élémentaire Albert Camus de Beuvry. Elle est dirigée par M. Bray. La visite a été effectuée le 13 janvier par Bernard Leroy assisté de René Selliez et de moi-même, en présence de M. Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont stables avec 111 élèves pour 6 classes (TE : 18,5). La cantine accueille entre 50 et 60 rationnaires. Pour les travaux, on attend l'installation de la fibre pour une connexion stable et régulière à internet. Ceci ne saurait tarder avec l'arrivée d'un personnel communal dédié au réseau informatique.

Ecole primaire André Chénier de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Pecqueur. La visite a été effectuée le 20 janvier par Pascal Dacquembronne assisté de Marc Willemant en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs restent stables avec 139 élèves pour 6 classes (TE : 22,16). La cantine accueille environ 80 rationnaires. En ce qui concerne les travaux, il n'y a pas de problème particulier.

Ecole maternelle Colette de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Benauld. La visite a été effectuée le 20 janvier par René Selliez assisté de moi-même en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en légère baisse avec 96 élèves pour 4 classes (TE : 24). La cantine accueille une cinquantaine de rationnaires. Les travaux n'amènent aucune remarque particulière.

Ecole primaire Jean de la Fontaine de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Adriansen. La visite a été effectuée le 13 janvier par Pascal Dacquembronne assisté de Marc Willemant en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en baisse et il y a risque de fermeture d'une classe avec 90 élèves pour 5 classes (TE : 18).

Ecole primaire Léo Lagrange de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Buquet. La visite a été effectuée le 27 janvier par moi-même assisté de René Selliez en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs restent stables avec 53 élèves pour 3 classes (TE : 17,66). Les travaux n'appellent aucune remarque particulière puisque la construction date de 2015. La cantine accueille entre 25 et 30 rationnaires.

Il est à noter qu'une réunion extraordinaire du Conseil d'école a eu lieu dans le courant du 1^{er} trimestre lors de laquelle il a été décidé de procéder au changement de statut des écoles La Fontaine et Léo Lagrange. L'école La Fontaine est ainsi devenue une école élémentaire et l'école Léo Lagrange une école purement maternelle, les élèves de la maternelle seront dorénavant inscrits à l'école La Fontaine pour la suite de leur scolarité à partir de la rentrée prochaine soit en septembre 2022.

Ecole primaire Jacques Prévert de Beuvry. Elle est dirigée par M. Pottier Benjamin. La visite a été effectuée le 13 janvier par Géraldine Leroux assistée de Julie Auguet et de moi-même en présence de M. Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en légère baisse avec 175 élèves pour 8 classes (TE : 21,5). Pas de problème particulier en ce qui concerne les travaux, les bâtiments étant relativement récents. La cantine accueille une centaine de rationnaires en 3 services.

Ecole primaire George Sand de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Wisniewski. La visite a eu lieu le 1^{er} mars par Marc Willemant assisté de Pascal Dacquembronne sans représentant de la municipalité qui s'était excusé. Les effectifs sont stables avec 117 élèves pour 6 classes (TE : 19,5). Divers travaux restent à réaliser notamment la fermeture et la rénovation du préau, la construction d'un muret pour séparer les toilettes des filles de celles des garçons, l'égouttage du lierre qui pousse derrière l'école et qui atteint les gouttières, l'installation de deux armoires dans la salle de Travail manuel pour y stocker du matériel. La cantine accueille chaque jour entre 40 et 50 rationnaires.

Ecole primaire Marie-Paul Armand de Verquigneul. Elle est dirigée par M. Parenty qui est remplacé en son absence par Mme Bray. La visite de l'école a été effectuée le 24 mars par Bernard Pruvost (L) assisté de Géraldine Leroux en présence de Mme Basson représentant la mairie. Les effectifs sont en légère baisse avec 190 élèves pour 8 classes (TE : 23,75). Dans les travaux effectués il est à noter l'installation d'étagères, le remplacement du revêtement de sol dans les dortoirs des maternelles et le remplacement des chasses d'eau qui fuyaient ainsi que le changement du photocopieur. Il n'y a pas de travaux à envisager pour cette année scolaire.

Ecole maternelle Les Capucines de Labourse. Le DDEN titulaire pour cette école est notre trésorier Michel François. Comme il a de graves problèmes de santé, c'est Marylène Pruvost qui a effectué la visite à sa place le 3 mars en présence de Bernard Pruvost son mari qui est adjoint au maire et aussi en présence de Mme Pecqueux, la directrice. Les effectifs sont en légère baisse avec 120 élèves pour 5 classes (TE : 24). Les travaux à exécuter sont pris en charge rapidement par la commune. Ceux qui étaient à réaliser dernièrement (pb d'évacuation dans les wc, bois de porte d'entrée à remplacer) sont terminés. La cantine communale accueille chaque jour une soixantaine de rationnaires.

Les écoles de Festubert, de Sailly-labourse ainsi que l'école élémentaire de Labourse seront visitées ultérieurement pour les raisons que j'ai évoquées au début de mon intervention.

Ecole primaire de Cambrin. Elle est dirigée par Mme Tournoy. La visite a été effectuée le 25 mars par Francis Pruvost. Les effectifs restent stables avec 130 élèves pour 6 classes (TE : 21,66). Les travaux de peinture ont été réalisés dans 2 classes. Une troisième reste à faire. La cantine accueille environ 80 rationnaires. Le DDEN signale que le matériel informatique est vieillissant.

Ecole primaire Pierre Blondel de Noyelles-les-Vermelles. Elle est dirigée par Mme Vandebusshe. La visite a eu lieu le 1^{er} février par Marc Willemant en présence de Mme Brequet, adjointe au maire. Les effectifs sont stables avec 270 élèves pour 11 classes (TE : 24,5). Les travaux prévus tournent autour des wc qui doivent être entièrement refaits. La cantine accueille jusqu'à 120 rationnaires.

Ecole primaire Marcel Lejosne de Richebourg. Elle est dirigée par M. Ramecourt. La visite a été réalisée le 18 janvier par Marc Willemant. Les effectifs restent stables avec 243 élèves pour 10 classes (TE : 24,3). Les travaux concernent des problèmes d'ouverture de fenêtres, de bandes blanches qui rendent le sol glissant chez les maternelles, des fuites d'urinoirs. Dans le préau des peintures sont programmées. La cantine accueille 180 rationnaires ce qui nécessite une surveillance importante (3 enseignantes sont d'ailleurs présentes avec le personnel communal pour la surveillance de la cantine).

Ecole primaire les 4 vents de Gouy-Servins. Elle est dirigée par Mme Ciesielski. La visite a eu lieu le 29 mars effectuée par Romain Hecquefeuille après bien des rendez-vous ratés, remis et annulés. C'est une école de 6 classes avec 4 élémentaires et 2 maternelles. Pour les travaux à réaliser, il serait souhaitable de créer une rampe d'accès à la porte de la classe de petite section pour des raisons de sécurité. De même, un portillon serait le bienvenu dans la cour des maternelles (pour l'exercice alerte attentat).

Ecole primaire Henri Puchois de Laventie. Elle est dirigée par Mme Pinheiro. La visite a eu lieu le 4 mars, effectuée par Béatrice Kwasnik. Les effectifs sont stables avec 376 élèves pour 15 classes (TE : 25). Pour les travaux à réaliser, il faudrait améliorer les accès pour les personnes handicapées. La cantine accueille environ 250 rationnaires.

Ecole maternelle Henri Cousin de Lestrem. Elle est dirigée par Mme Peire Genny. La visite à été effectuée le 3 mars par Béatrice Kwasnik en présence de Mme Hiel, adjointe au maire attachée aux affaires scolaires. Les effectifs sont stables avec 115 élèves pour 5 classes (TE : 23). Les classes ont été totalement rénovées en 2018. Une nouvelle ligne téléphonique est demandée pour la 5^{ème} classe. La cantine accueille environ 80 rationnaires.

Ecole élémentaire René Flament de Lestrem. Elle est dirigée par Mme Bécue. La visite a été effectuée le 1^{er} mars par Béatrice Kwasnik en présence de Mme Hiel, adjointe au maire attachée aux affaires scolaires. Les effectifs sont stables avec 220 «élèves pour 9 classes (TE : 24,4). Pour les travaux, la pose d'une clôture grillagée est de mandée. La cantine reçoit entre 100 et 130 rationnaire chaque jour.

Ecole élémentaire André Deuve d'Annequin. Elle est dirigée par Mme Pottié. La visite a été effectuée le 25 janvier par Marc Willemant en présence de Mme Braem, adjointe au maire. Les effectifs restent stables avec 157 élèves pour 7 classes (TE : 22,42). La cantine accueille une soixante de rationnaires sur 2 services.

Ecole maternelle Jacques Prévert d'Annequin. Elle est dirigée par Mme Suret. La visite s'est déroulée le 28 février effectuée par Marc Willemant en présence de Mme Braem, adjointe au maire. Les effectifs restent stables avec 78 élèves répartis dans 3 classes (TE : 26). La cantine accueille entre 35 et 45 rationnaires. Il n'y a pas de travaux importants à prévoir hormis les travaux d'entretien courants.

N'ayant pas reçu les rapports de visite des écoles de Sailly-sur-la Lys, Fleurbaix et Neuve-Chapelle, je ne peux pas en faire un résumé aujourd'hui.

Merci d'avoir prêté une oreille attentive à mon rapport d'activités...Si vous avez des questions ou des commentaires...

En l'absence de notre Trésorier Michel, je vous donne lecture du

Rapport Financier 2021 du Trésorier :

Il reste sur le compte bancaire au 21 Avril 2022 : un solde de 1.696.23 €

Bilan joint - Adopté à l'unanimité.

Présentation du Budget Prévisionnel 2022 du Trésorier :

Bilan joint – Adopté à l'unanimité.

Cotisation 2022 :

Lors de l'AG de l'UD 62 du 26 Mars 2022, les adhérents ont maintenus la cotisation pour 2022 à 30 €.

Pour notre section de Beuvry, je vous propose de rester avec le montant de 2021 soit 31€
Adopté à l'unanimité.

Modification des listes des collègues aux conseils d'écoles et visites d'écoles :

Concerne les écoles maternelle et élémentaire de Labourse :

Le titulaire est Mme Marylène PRUVOST et le suppléant Mr Michel FRANCOIS.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Prochaine Assemblée Générale : en Avril 2023 à Beuvry et restaurant au Lycée Yourcenar.

Fin de séance : 11 h 15

Départ visite de l'école maternelle Henri Cousin.

Le Président du secteur de Béthune3 et 4

Marc Willemant

Le Secrétaire

Bernard Pruvost (F.)